

## MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



SDH CONSTRUCTEUR

Avis d'appel public à la concurrence

## TRAVAUX

## Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SDH Constructeur (26)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 43688052000024

Code postal / Ville : 26003 VALENCE CEDEX

Groupement de commandes : Non

## Section 2 : Communication

## Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : BELIGNEUX-REHAB

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SERVICE JURIDIQUE - Tél : +33 475813939 -

Mail : [marches@sdh-constructeur.fr](mailto:marches@sdh-constructeur.fr)

## Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

## Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir RC.

Capacité économique et financière : voir RC.

Capacités techniques et professionnelles : voir RC.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 11 décembre 2023 - 18:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

## Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : RENOVATION DE 64 LOGEMENTS COLLECTIFS LOCATIFS « CITE DES BAINS » 01360 LA VALBONNE (BELIGNEUX)

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : RENOVATION DE 64 LOGEMENTS COLLECTIFS LOCATIFS « CITE DES BAINS » 01360 LA VALBONNE (BELIGNEUX)

Lieu principal d'exécution : BELIGNEUX

Durée du marché (en mois) : 10

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

## Section 5 : Informations sur les lots

LOT 01 - DESAMIANTAGE CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

Classification CPV : 45262660

LOT 02 - GROS ŒUVRE

Classification CPV : 45223220

LOT 03 - ITE REVETEMENTS DE FACADES

Classification CPV : 44111400

LOT 04 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC MENUISERIES ACIER

Classification CPV : 45421000

LOT 05 - ELECTRICITE INTERPHONIE

Classification CPV : 09310000

LOT 06 - PORTE DE GARAGES

Classification CPV : 44221240

LOT 07 - PEINTURE CARRELAGES

Classification CPV : 45431000

LOT 08 - SERRURERIE

Classification CPV : 44316500

## Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis 17 novembre 2023

377836400



Avis d'appel public à la concurrence

Identification de l'acheteur: Ville de Bourg en Bresse Siret :

21010053300012, Place de l'hôtel de Ville B.P. 90419, 01012

Bourg en Bresse

Groupement d'acheteurs: non

Communication: Adresse internet du profil d'acheteur :

<https://marchespublics.ain.fr>

Identifiant interne de la consultation: 2023 047.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le

profil d'acheteur : Oui.

Nom du contact : Laetitia ROLLET, [dematmpbourgenbresse.fr](mailto:dematmpbourgenbresse.fr),

04.74.45.72.48

Procédure: Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation: capacité techniques et

professionnelles conditions / moyens de preuve : La preuve de

la capacité professionnelle de l'entreprise à exécuter les

prestations peut être apportée par tout moyen, notamment par :

liste des principales références acquises au cours des cinq

dernières années pour des travaux de même nature et les niveaux

minimums de qualification demandés sont les suivants 1411

6611 Qualibat ou équivalent, 1411 3512 3531 4411 Qualibat ou

équivalent, 3811 6112 Qualibat ou équivalent, 1411 1421

Qualibat ou équivalent

Voir règlement de consultation pour les autres conditions de

participation.

Technique d'achat: sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : 21/12/2023, à 12

heures.

Présentation des offres par catalogue électronique: Interdite,

Réduction du nombre de candidats : Non,

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui,

L'acheteur exige la présentation de variantes : non

Intitulé du marché: Réhabilitation Modernisation d'un bâtiment

existant la grande halle du marché couvert

Type de marché: Travaux.

L'opération fait l'objet d'un allotissement.

Lot 01: Faux plafonds code CPV 454211469, lot 02 : Menuiseries

extérieures Serrurerie code CPV 454210004 et 44316500, lot 03

Revetements muraux Peinture code CPV 452626502 et, lot 04

Eclairages Courants faibles code CPV 453112000 et 453143004

Description succincte du marché: Travaux de mise en place de

plafond phoniques, fourniture et pose d'éclairages décoratifs,

courants faibles, remplacement et/ou ajout de systèmes de

verrouillage/déverrouillage d'éléments menuisés extérieurs, suivi

et remplacement de menuiseries extérieures, travaux de

revêtements muraux

Lieu d'exécution : allée des Glorieuses 01000 Bourg en Bresse

## Informations complémentaires

Visite obligatoire : non mais recommandée . Les variantes sont

interdites. Travaux en site occupé : marchés les mercredis et

samedis matins : la surface de la grande halle totalement libre et

propre, et sécurisée pour la tenue des marchés les mercredis et

samedis matins.

début prévisionnel des travaux: mi avril 2024. Délai d'exécution

maximal : 5 mois dont 2 mois de préparation (mi février mi avril

2024)

Date d'envoi: 17/11/2023

377873600

## Avis de marchés

ALFA3A  
14, rue Aguétant  
01500 Ambérieu en Bugey  
Tél. : 04 74 38 29 77  
Mail :  
[sandrine.poncet@alfa3a.org](mailto:sandrine.poncet@alfa3a.org)

Type de marché : Marché privé de travaux à bons de commande

Objet du marché : Travaux d'entretien sur bordereau de prix

Adresse des travaux : Ensemble du patrimoine d'ALFA3A selon

la répartition des secteurs géographiques suivantes :

Secteur 3 (Axe Annecy/Annemasse, 25 km autour d'Annecy,

25 km autour d'Annemasse) :

Rumilly, La Roche sur Foron, Marnaz, Monnetier-Mornex

Zone 5 (Axe Macon/Chalon sur Saône, 25 km autour de

Macon, 25 km autour de Chalon sur Saône) :

Vonnas, Chalon sur Saône, Mâcon

Zone 6 (30 km autour de Bourg en Bresse) :

Bourg en Bresse, Viriat

Zone 7 (40 km autour de Lyon Centre) :

Lyon, Miribel

Modalités d'attribution :

Marché traité en lots séparés. Une entreprise pourra répondre

pour plusieurs lots.

Désignation des lots :

Lot	Désignation
1	Plomberie Sanitaire - Secteur 3
2	Plâtrerie Peinture - Carrelage Faïence - Secteurs 5-6-7
3	Revêtement de sols - Secteurs 5-6

Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées

Négociation : Oui

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du

candidat : se conformer au règlement de la consultation.

Critères de jugement des offres : Offre économiquement la

plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés

selon la pondération suivante : - 60% : Valeur Prix : - 40% : Valeur

Technique

Durée du marché : Marché à bons de commande du 1er Janvier

2024 au 30 septembre 2026.

Dossier d'appel d'offres à télécharger gratuitement à

l'adresse suivante : [www.alfa3a.org](http://www.alfa3a.org)

Date limite de réception des offres : Le Mardi 5 décembre 2023

à 10 H

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la remise

des offres.

Date d'envoi à la publication : Mercredi 15 novembre 2023

Renseignements complémentaires : se référer au Règlement

de consultation

377615500

## AVIS

## Enquêtes publiques



## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUETE PUBLIQUE DE LA  
MODIFICATION N°6 DU PLAN  
LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL TENANT  
LIEU DE PROGRAMME LOCAL  
DE L'HABITAT (PLUIH) SUR LA  
COMMUNE D'ARBENT

Par arrêté n°832/2023 du 13/11/2023, le Président de

Haut-Bugey Agglomération a prescrit l'ouverture de l'enquête

publique relative au projet de modification n°6 du Plan Local

d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de

l'Habitat (PLUIH) de Haut-Bugey Agglomération sur la commune

d'Arbent.

Cette enquête est organisée conformément à l'article L 123-1 à

L 123-18 et R 123-1 à R 123-27 du Code de l'Environnement,

afin d'assurer l'information et la participation du public, ainsi que

la prise en compte de l'intérêt des tiers, et de recueillir l'avis du

public sur le projet de modification n°6 du Plan Local

d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de

l'Habitat (PLUIH) sur la commune d'Arbent.

Le projet de modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme

Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat

(PLUIH), sur la commune d'Arbent est soumis à enquête

publique :

Du lundi 4 décembre 2023 au lundi 4 janvier 2024 inclus, aux

jours et heures d'ouverture de la mairie

Dossier d'enquête publique :

Le dossier d'enquête publique comprend le projet de

modification, l'avis des Personnes Publiques Associées, la

décision de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale

(MRAE), la décision de la Commission Départementale de

Prévention des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

(CDPENAF), l'arrêté ouvrant l'enquête publique, la délibération

relative à la procédure et les annonces légales.

Le projet n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale

au sens de l'article L 122-1 du Code de l'Environnement. Le

dossier ne comporte pas d'avis de l'Autorité Environnementale.

Le Président du Tribunal Administratif de Lyon a désigné :

\* Commissaire enquêteur : Madame Caroline LEMOINE

\* Commissaire enquêteur suppléant : Alain PICHON

Le dossier d'enquête peut être consulté pendant toute la durée

de l'enquête :

\* Sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération :

[www.hautbugey-agglomeration.fr](http://www.hautbugey-agglomeration.fr)

\* Aux jours et heures des permanences du commissaire

enquêteur

\* En mairie d'Arbent : lundi de 9h00 à 12h00, mardi/mercredi de

9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, jeudi de 9h00 à 12h00,

vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir

communication du dossier d'enquête publique auprès de Haut

Bugey Agglomération, dès la publication de l'arrêté d'ouverture

de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public,

en mairie d'Arbent lors des permanences suivantes :

\* Le mardi 5 décembre 2023 de 14h30 à 17h30 en mairie d'Arbent

\* Le jeudi 14 décembre 2023 de 09h00 à 12h00 en mairie d'Arbent

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra faire part de ses

observations :

\* Sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, côtelé

et paraphé par le commissaire enquêteur aux jours et heures

d'ouverture de la mairie d'Arbent

\* Sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5016>

\* Par voie postale, adressé à Madame Caroline LEMOINE

commissaire enquêteur au siège de l'enquête en mairie d'Arbent

\* Par message électronique, à l'adresse suivante :

[enquete-publique-5016@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5016@registre-dematerialise.fr)

\* Auprès du commissaire enquêteur, aux jours et heures des

permanences.

Les observations transmises par message électronique seront

publiées dans les meilleurs délais dans le registre dématérialisé.

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du

commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public

pendant un an en mairie d'Arbent, à la Préfecture de l'Ain aux

jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de

Haut-Bugey Agglomération.

Au terme de l'enquête publique et après remise du rapport du

commissaire enquêteur, les élus de Haut-Bugey Agglomération

pourront approuver, par délibération, le projet de modification

n°6 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de

programme local de l'Habitat (PLUIH).

377153800

## VIES DES SOCIÉTÉS

## Constitutions de sociétés

Par acte SSP du 10/11/2023 il a été constitué une SARL

dénommée:

## HUITRES ET CO

Siège social: 70 allée des marronniers 01390 ST ANDRE DE

CORCY

Capital: 1.000 €

Objet: Poissonnerie au détail, écailler, vente d'huîtres,

coquillages et tous fruits de mer, et plus généralement des

produits d'alimentation.

Gérant: M. NOIROT Sylvain 40 route de pusignan 69330 JONS

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de

BOURG-EN-BRESSE

377839400

## Transferts de siège social



www.groupe-sfc.fr

SARL FRANCOIS DEVAUX  
SOCIETE DE PARTICIPATIONS  
FINANCIERES DE PROFESSION  
LIBERALE DE NOTAIRESociété de participations financières de  
profession libérale de notaire à responsabilité  
limitée au capital de 350 000 €  
Siège social : 24 Rue de l'Égalité  
01800 MEXIMIEUX  
907 801 302 RCS BOURG EN BRESSE -

Aux termes d'une délibération de l'Associé unique en date du

18/10/2023, l'Associé unique a décidé de transférer le siège

social du 24 Rue de l'Égalité, 01800 MEXIMIEUX au 10 rue des

Archers, 69002 LYON, à compter du même jour, et de modifier

en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de BOURG EN BRESSE sous

le numéro 907 801 302 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation

auprès du RCS de LYON.

## HAUT BUGEY

AGGLOMÉRATION

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA MODIFICATION N°6 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUIH) SUR LA COMMUNE D'ARBENT**

Par arrêté n°832/2023 du 13/11/2023, le Président de Haut-Bugey Agglomération a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUIH) de Haut-Bugey Agglomération sur la commune d'Arbent. Cette enquête est organisée conformément à l'article L 123-1 à L 123-18 et R 123-1 à R 123-27 du Code de l'Environnement, afin d'assurer l'information et la participation du public, ainsi que la prise en compte de l'intérêt des tiers, et de recueillir l'avis du public sur le projet de modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUIH) sur la commune d'Arbent.

**Le projet de modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUIH), sur la commune d'Arbent**

**est soumis à enquête publique :**

**Du lundi 4 décembre 2023 au lundi 4 janvier 2024 inclus, aux jours et heures d'ouverture de la mairie**

**Dossier d'enquête publique :**

Le dossier d'enquête publique comprend le projet de modification, l'avis des Personnes Publiques Associées, la décision de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE), la décision de la Commission Départementale de Prévention des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), l'arrêté ouvrant l'enquête publique, la délibération relative à la procédure et les annonces légales. Le projet n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale au sens de l'article L 122-1 du Code de l'Environnement. Le dossier ne comporte pas d'avis de l'Autorité Environnementale.

Le Président du Tribunal Administratif de Lyon a désigné :

Commissaire enquêteur : Madame Caroline LEMOINE

Commissaire enquêteur suppléant : Alain PICHON

Le dossier d'enquête peut être consulté pendant toute la durée de l'enquête :

- Sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération :

[www.hautbugey-agglomeration.fr](http://www.hautbugey-agglomeration.fr)

- Aux jours et heures des permanences du commissaire enquêteur

- En mairie d'Arbent : lundi de 9h00 à 12h00, mardi/mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, jeudi de 9h00 à 12h00, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Haut Bugey Agglomération, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie d'Arbent lors des permanences suivantes :

- Le mardi 5 décembre 2023 de 14h30 à 17h30 en mairie d'Arbent

- Le jeudi 14 décembre 2023 de 09h00 à 12h00 en mairie d'Arbent

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra faire part de ses observations :

- Sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur aux jours et heures d'ouverture de la mairie d'Arbent

- Sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5016>

- Par voie postale, adressé à Madame Caroline LEMOINE commissaire enquêteur au siège de l'enquête en mairie d'Arbent

- Par message électronique, à l'adresse suivante :

[enquete-publique-5016@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5016@registre-dematerialise.fr)

- Auprès du commissaire enquêteur, aux jours et heures des permanences.

Les observations transmises par message électronique seront publiées dans les meilleurs délais dans le registre dématérialisé.

**Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :**

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie d'Arbent, à la Préfecture de l'Ain aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération.

Au terme de l'enquête publique et après remise du rapport du commissaire enquêteur, les élus de Haut-Bugey Agglomération pourront approuver, par délibération, le projet de modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUIH).

23126972

**Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale)**

: Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant : Les services du SMPIPA

Critères d'attribution : 60 % prix et 40 % valeur technique (voir détails art. 8-2-8 du RC)

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre à bons de commande pour les travaux d'entretien,

de renouvellement et de création de la signalétique du R.I.P.A.

CPV - Objet principal : 45233290.

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution du marché : Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (01150)

Durée du marché : 48 mois

Valeur estimée hors taxes du besoin comprise entre : 1 Euro et 600000 Euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Mots descripteurs : Signalétique, Panneaux.

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis : 08 Novembre 2023

23126784

**PREFECTURE DE L'AIN  
REPUBLIQUE FRANCAISE  
Bureau de l'Aménagement, de l'Urbanisme  
et des Installations classées**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES**

Service protection et gestion de l'environnement  
Unité Pilotage et Gestion

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

**OBJET : COMMUNE DE SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS**

Projet de captage d'eau de « la Garine » destinée à la consommation humaine situé sur la commune de SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS.

Enquête publique unique, regroupant :

- une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et instauration des

périmètres de protection sur les communes de SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS, BÉLIGNEUX, PÉROUGES et SAINT-JEAN-DE-NIOST du puits de captage de la Garine ;

- une enquête préalable à l'autorisation de prélèvement et d'utilisation de l'eau pour la consommation humaine au titre du code de la santé publique ;

- une enquête préalable à l'autorisation environnementale visée à l'article L.181-1-1° du code de l'environnement, volet loi sur l'eau ;

Par arrêté préfectoral en date du 12 septembre 2023 le projet ci-dessus visé est soumis

à une enquête publique unique regroupant une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et instauration des périmètres de protection du puits de captage de la Garine sur les communes de SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS, BÉLIGNEUX, PÉROUGES et SAINT-JEAN-DE-NIOST, une enquête préalable à l'autorisation environ-

nementale visée à l'article L.181-1 1° du code de l'environnement, volets loi sur l'eau et une enquête préalable à l'autorisation de prélèvement et d'utilisation de l'eau pour

la consommation humaine.

A cet effet, les pièces des dossiers comprenant notamment une étude d'impact ainsi qu'un registre d'enquête unique sont déposés à la mairie de Saint-Maurice-de-Gour-

dans pendant 33 jours, du 13 novembre 2023 à 9h00 au 15 décembre 2023 à 16h00 afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ou-

verture au public des mairies précitées, consigner éventuellement ses observations sur le registre ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie de Saint

Maurice-de-Gourdans, siège de l'enquête unique. Cet avis d'enquête sera publié sur le site internet des services de l'État dans l'Ain à l'adresse suivante : [www.ain.gouv.fr](http://www.ain.gouv.fr)

Le public peut consulter les dossiers en version numérisée et consigner ses observations sur le registre dématérialisé qui sera ouvert et clos automatiquement du lundi 13 novembre 2023 à partir de 9 heures au vendredi 15 décembre 2023 jusqu'à 16 heures, sur

le site dédié à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4868>

Par décision du 23 août 2023, la présidente du tribunal administratif de Lyon a désigné Monsieur Pierre MICHEL, ingénieur du ministère de la transition écologique à la

retraite, en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et Monsieur Gérard BLANCHE cadre de la poste à la retraite, en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Durant l'enquête, le commissaire-enquêteur, recevra les observations du public dans les mairies de SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS, BÉLIGNEUX, PÉROUGES et SAINT-JEAN-DE-NIOST selon le calendrier suivant :

- le lundi 13 novembre 2023, de 9 h 00 à 11 h 00 à la mairie de SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS,

- le vendredi 24 novembre 2023, de 16 h 00 à 18 h 00 à la mairie de PÉROUGES

- le samedi 2 décembre 2023, de 10 h 00 à 12 h 00 à la mairie de BÉLIGNEUX,

- le jeudi 7 décembre 2023, de 9 h 00 à 11 h 00, à la mairie de SAINT-JEAN-DE-NIOST

- le vendredi 15 décembre 2023, de 14 h 00 à 16 h 00 à la mairie de SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS.

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de la Commune de SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS

1 route de Lyon

01800 SAINT MAURICE DE GOURDANS

tél : 04 74 61 80 02

Au terme de l'enquête publique unique, la préfète de l'Ain est l'autorité compétente pour prendre la décision déclarant d'utilité publique le projet et d'instauration des périmètres de protection du puits de captage de la Garine, prendre une décision d'au-

torisation environnementale au titre de l'article L.181-1 1° du code de l'environnement, volets loi sur l'eau et une décision d'autorisation pour le prélèvement et l'utilisation de l'eau pour la consommation humaine, assortie de prescriptions ou une décision

refus motivée.

Le public pourra prendre connaissance du rapport unique et des conclusions du commissaire-enquêteur à la préfecture de l'Ain, Bureau de l'Aménagement, de l'Urbanisme et des Installations classées, à la direction départementale des territoires

**plaine  
de l'ain**  
AVIS DE MARCHÉ

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :

Syndicat Mixte de la Plaine de l'Ain

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 25690071300049

Code Postal : 01150

*Vu la  
connaissance  
sachant  
le 27/11/2023*